EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE
ORANGE

Parc des Expositions
Avenue Charles Dardun

Les 16 et 17 Avril 2022

Organisée par le
CAT CLUB COTE D'AZUR PROVENCE ET CORSE

Juges :

M. Marek CHADAJ (PL)	**Toutes Races**
Mme Laura BURANI (IT)	**Toutes Races**
M. Alfred WITTICH SOOJARIT (CH)	**Toutes Races**

2 certificats dans le week-end

Tarif: 50 euros par chat pour 2 certificats.
Tarif spécial aux adhérents du
CAT CLUB COTE D'AZUR
PROVENCE ET CORSE
à jour de leur cotisation : **45 euros par chat**

Un adulte minimum engagé pour 3 chatons inscrits.
Le nombre de places étant limité les engagements sur 2 jours seront prioritaires.

Utilisation des cages PERSONNELLES en priorité

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour bénéficier des tarifs Club.
Si vous faites plusieurs parcours en même temps, lors de votre inscription merci de préciser dans espace vous souhaitez être installé (LOOF, FIFé ou CFA)

Tous chats annulés après la date de clôture restent dus.

ATTENTION :

CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE :
4 Avril 2022

Selon le règlement FIFe certaines races seront jugées par groupe de couleur ; d'autres, non reconnues (par la FIFe) n'obtiendront pas de certificat. Prière de s'informer auprès du club organisateur

Complément d'information : **http://www.fff-asso.fr**

Les participants doivent envoyer leurs bulletins d'engagement avec le règlement à:

CCCAPC
Mme Marie Christine VALVERDE
71,allée du Bois Joli
Chemin des Batailloles
83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME
Tél : + 33 622201792
E-mail :
mariechristinevalverde@hotmail.fr
galadhrimcattery@hotmail.com
patouille06@hotmail.com

Merci de privilégier l'envoi de vos engagements par Mail et doivent être confirmés par courrier accompagné obligatoirement de leur règlement,
à l'ordre du :
Cat Club Côte d'Azur Provence et Corse
sans lequel ils ne seront pas acceptés.

Vaccinations obligatoires:
Contre la Rage pour tout chat provenant de départements contaminés ou de l'étranger.
Contre l'entérite infectieuse (typhus) et coryza.
Conseillée contre la leucose

Identification:
Pour tous les chats et chatons **Français ou étrangers**, par puce électronique ou par tatouage.

HORAIRES:

Samedi 5 Mars de 10h00 à 18h00
Dimanche 6 Mars de 10h00 à 17h00
Visites vétérinaire : Samedi de 7h30 à 9h30
Et le Dimanche de 8h30 à 9h30
Début des jugements à 10h00